



ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 25^{ème} SESSION DE LA COMMISSION DES THONS DE L'OcéAN INDIEN

v8 avril 2021

Date: 7-11 juin 2021

Vice-président : Mme Jung-re Riley Kim (Rép. de Corée)

- 1. OUVERTURE DE LA SESSION**
- 2. LETTRES DE CRÉANCES**
- 3. ADMISSION DES OBSERVATEURS**
- 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION**
- 5. MISE À JOUR SUR LA MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS DE LA COMMISSION EN 2020 (S24)**
- 6. AMENDEMENTS AUX PROCÉDURES DE LA CTOI**
 - 6.1. Finalisation d'une procédure permanente pour la sélection du Secrétaire exécutif (Président du groupe de rédaction restreint)
- 7. RAPPORT DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION**
 - 7.1. Présentation du Rapport de la SS4 de 2021
- 8. RAPPORT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE**
 - 8.1. Présentation du Rapport du CS23 de 2020 (Président du CS)
 - 8.2. Discussion sur toute mesure de conservation et de gestion y afférente
- 9. RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE SUR LES CRITÈRES D'ALLOCATION**
 - 9.1. Présentation du Rapport du CTCA07 (Présidente du CTCA)
- 10. RAPPORT DU COMITÉ TECHNIQUE SUR LES PROCÉDURES DE GESTION**
 - 10.1. Présentation du Rapport du CTPG05 (Président du CTPG)
- 11. RAPPORT DU COMITÉ D'APPLICATION**
 - 11.1. Présentation du Rapport du CdA18 (Présidente du CdA)
 - 11.2. Adoption de la Liste des navires INN
 - 11.3. Demandes d'accession au statut de Partie coopérante non-contractante
- 12. RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES**
 - 12.1. Présentation du Rapport du CPAF18 (Président du CPAF)
 - 12.2. Adoption du Programme de travail et budget de la Commission
 - 12.3. Calendrier des réunions pour 2022-2023
- 13. MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION**
 - 13.1. Mesures de conservation et de gestion actuelles nécessitant une action de la Commission en 2021
 - 13.2. Examen des objections reçues au titre de l'Article IX.5 de l'Accord portant création de la CTOI
 - 13.3. Toute autre proposition de Mesures de Conservation et de Gestion (Parties contractantes), notant que certaines propositions seront examinées sous d'autres points de l'ordre du jour, selon qu'il convient.
- 14. AUTRES QUESTIONS**
 - 14.1. Coopération avec d'autres organisations et institutions
 - 14.2. Participation du Royaume-Uni en qualité d'État côtier vis-à-vis du « TBOI »*

- 14.3. Mise en œuvre du paragraphe 6 de la Résolution 73/295 de l'AGNU (FAO)**
- 14.4. Dates et lieu de la 26^{ème} Session de la Commission et des réunions associées de ses organes subsidiaires en 2022

15. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION

16. ADOPTION DU RAPPORT DE LA 25^{ème} SESSION DE LA COMMISSION

** (Extrait du document IOTC-2019-S23-R) : En 2019, la Commission a pris note de la déclaration faite par la République de Maurice demandant l'inscription d'un point à l'ordre du jour de la réunion concernant la détermination de la qualité du Royaume-Uni(Territoires) d'État côtier de la Commission, à la suite de l'adoption de la Résolution 73/295 de l'AGNU le 22 mai 2019. Le Président a conclu qu'il s'agissait d'une question globale. Le Président a également noté que la Commission, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, devrait se conformer à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, mais étant donné que les délégués présents n'avaient peut-être pas reçu de directives appropriées de leurs capitales, le Président a demandé à Maurice de nous permettre de prendre note de la question mais de mettre à l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission le point relatif à l'exclusion du Royaume-Uni(Territoires) comme État côtier de la CTOI. Cette question a été renvoyée en 2020 en raison de la tenue de la réunion de la Commission dans un format réduit.*

*** Le Président a également invité la FAO à présenter un autre document sur la manière dont elle se propose d'appliquer le paragraphe 6 de la Résolution 73/295 de l'Assemblée générale des Nations Unies en tenant compte des instructions données par le Bureau des affaires juridiques.*